

## Saint-Valentin : De l'amour à la séparation : écouter pour mieux comprendre !

Dans le cadre d'un partenariat noué avec le centre Max Weber de Lyon, l'Unaf a soutenu la recherche inédite sur les causes des séparations, menée par Emmanuelle Santelli, Directrice de recherche au CNRS, intitulée « *Séparations : Des origines à la décision, analyse d'un processus* ». Voici ce que l'Unaf en retient.

### Un sujet ignoré, une méthodologie inédite

**Très peu de recherches ont été menées sur les causes des séparations.** Par pudeur, par crainte d'être accusés de vouloir « empêcher les séparations », les chercheurs et les administrations ont plutôt travaillé sur les conséquences des séparations. Pourtant, pour l'Unaf, alors qu'on s'interroge de plus en plus sur les répercussions de la monoparentalité sur la situation des femmes, il était indispensable de travailler ce sujet et d'inviter des chercheurs à le faire.

**Une méthode originale et pertinente : consulter des ex-couples.** Si l'enquête statistique EPIC (Ined, INSEE) a été utilisée, le corpus principal de l'enquête a consisté en entretiens réalisés auprès de professionnels de l'accompagnement des séparations, mais surtout de couples séparés en interrogeant les deux membres de l'ex-couple. Cette méthode est indispensable pour véritablement mesurer les incompréhensions, les accords ou désaccords des deux conjoints sur ce qui a pu conduire au processus de séparation.

### Un enfermement dans des rôles sexués ...

Au-delà du constat statistique connu de l'inégalité dans la répartition des tâches domestiques, cette recherche apporte une vision bien plus subtile des risques portés par une répartition des rôles insuffisamment discutée et réfléchie au sein des couples.

Ainsi, l'enquête montre que malgré des aspirations égalitaires, les femmes continuent à assumer une charge disproportionnée des tâches domestiques et des responsabilités parentales, ce qui génère fatigue et mécontentement conjugal. Les hommes, quant à eux, se retrouvent souvent enfermés dans un rôle de « pourvoyeur financier ». Leur sur-implication professionnelle – qui en est la conséquence – est perçue comme un manque d'investissement émotionnel et familial, ce qui crée une fracture dans les attentes réciproques.

Dans les situations étudiées, les responsabilités parentales modifient fortement l'équilibre familial avec l'arrivée du premier ou du deuxième enfant. Les attentes souvent divergentes autour de l'implication parentale de chacun sont alors une source majeure de tensions qui, cumulées à d'autres facteurs, renforcent des ressentiments mutuels.

## ... aggravé par des facteurs socio-économiques : l'argent contre le temps

Le poids des normes de consommation, et sans doute de parentalité, pousse les couples à des attentes importantes concernant le bien-être matériel, ce qui les oblige à un investissement professionnel souvent conséquent. Outre que le partage de cette charge professionnelle est souvent déséquilibré, elle compromet pour les deux conjoints le temps nécessaire pour s'occuper des enfants, mais aussi pour entretenir la relation conjugale. Or, l'enquête montre à quel point ce temps est indispensable.

De façon plus globale, la biactivité est devenue la norme majoritaire dans les couples avec enfant, ce que reflète l'échantillon de l'enquête. Mais il semble que les couples interrogés n'en ont pas tiré toutes les conséquences en termes de répartition des rôles.

## Pouvoirs publics, associations, monde professionnel peuvent agir

Pour l'Unaf, cette enquête montre que les séparations ne relèvent pas seulement de l'intime mais ont des déterminants sociaux plus généraux, sur lesquels les politiques publiques, le monde du travail peuvent agir, tout simplement pour faciliter la vie des familles.

Alors que la plupart des couples se constituent en référence au modèle de l'amour romantique, ils négligent d'aborder certaines questions, tant sur le plan matériel (le partage des temps de travail rémunéré et domestique, le partage de l'apport de revenu...) que relationnel, qui sont pourtant cruciales pour préserver le couple. La « conversation conjugale » est une manière pour y parvenir et elle devrait être appuyée par des professionnels comme les conseillers conjugaux et les médiateurs familiaux. Cet accompagnement des couples doit être démocratisé, facilité, mieux connu et valorisé.

Les modèles conjugaux évoluent vers plus d'égalité. Les politiques publiques et le monde professionnel doivent soutenir cette évolution en accordant des droits sociaux qui reconnaissent l'importance de l'engagement familial des deux conjoints, tant pères que mères. Un congé parental mieux indemnisé, et par conséquent plus égalitaire, est ainsi une revendication majeure de l'Unaf, afin que chacun puisse se sentir concerné. Plus globalement, la conciliation vie familiale – vie professionnelle des couples de parents est bien un objet majeur de la politique familiale, qui doit être davantage investi par toutes les parties prenantes.

**Mardi 25 mars prochain, l'Unaf organise une matinée de débats et d'échanges autour de la présentation du travail de recherche d'Emmanuelle Santelli sur les causes des séparations. A l'issue, un point presse permettra de partager sur ce sujet.**



Retrouvez la synthèse de l'étude sur : [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)

Contact presse : Laure Mondet [lmondet@unaf.fr](mailto:lmondet@unaf.fr) 01 49 95 36 15

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics, elle représente et soutient les 18,5 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 73 mouvements familiaux et près de 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région.

[www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)